

**M. La Salle:** Monsieur le président, malheureusement le ministre n'a pas répondu à la question, car la proposition est claire.

A la lumière de la protestation générale de tous les partis du Québec vis-à-vis de la formule de remboursement avancée par le ministre des Finances dans le litige sur la taxe de vente, pourrait-il dire aujourd'hui s'il est au moins disposé à retenir ou à retirer le bill C-56 aussi longtemps que cette impasse durera?

**M. Chrétien:** Monsieur le président, le bill C-56 est le projet de loi portant sur le budget qui a été présenté à la Chambre le 10 avril dernier. Il est important que ce bill soit voté dans les plus brefs délais.

Je me souviens très bien du fait que l'automne dernier l'opposition nous a reproché d'avoir retardé l'adoption du budget à l'automne plutôt qu'au printemps. J'ai donc l'intention de procéder avec le budget, et nous allons procéder à l'étude du bill suivant le budget. Nous procéderons à la deuxième lecture cet après-midi et rien n'empêche que, si le gouvernement du Québec a une offre à nous faire, nous la considérerons de bonne foi, comme nous avons toujours agi dans ce domaine.

ON DEMANDE SI LE MINISTRE RENCONTRERA SON HOMOLOGUE QUÉBÉCOIS AU SUJET DE LA PROPOSITION RELATIVE À LA TAXE DE VENTE

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur le président, je désire adresser ma question au responsable de ce Parlement, soit le très honorable premier ministre.

Face à l'impasse lourde de conséquences où nous nous trouvons présentement à la suite des vœux exprimés hier par le leader libéral de l'Assemblée nationale, M. Gérard D. Lévesque, le premier ministre pourrait-il dire, étant donné les circonstances, s'il entend amorcer les démarches nécessaires pour rencontrer son homologue, le premier ministre du Québec, afin de discuter de cette impasse et tenter, en tant que chef du gouvernement, de régler cette question dans l'intérêt des deux partis?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, la position du gouvernement est la même que celle du ministre des Finances, et s'il y a utilité à rencontrer le gouvernement de la province de Québec, nous sommes non seulement prêts à le faire, mais nous sommes désireux de le faire. Le ministre des Finances a déjà fait des propositions, nous sommes prêts à discuter de contre-propositions.

Pour ma part, je souhaiterais que cette rencontre se fasse. Je souhaiterais également que le peuple canadien et le Parlement comprennent bien de quoi il s'agit. Ce que nous faisons dans le cas de la province de Québec, contrairement à ce que le chef du Nouveau parti démocratique a dit tout à l'heure dans sa motion, ce que nous faisons au sujet de la province de Québec, c'est exactement la même chose que nous faisons au sujet des huit autres provinces, c'est-à-dire, monsieur le président, que nous dégagons un certain nombre de domaines de l'impôt sur le revenu pour que les provinces les occupent.

### Questions orales

Dans le cas des autres provinces, elles l'occupent; dans le cas de la province de Québec, nous nous attendons qu'elle occupe cet espace d'impôt de la même façon. J'espère que ce sera très bien compris.

[Traduction]

LA DISCUSSION AVEC L'ALBERTA DES PROPOSITIONS RELATIVES À LA TAXE DE VENTE

**M. Gordon Towers (Red Deer):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Finances, au sujet de l'Alberta. Le ministre a-t-il l'intention de faire participer l'Alberta à ce programme afin que les Albertains puissent eux aussi recevoir l'abattement d'impôt de \$100 en vertu du bill C-56, maintenant qu'il est évident que cette mesure budgétaire du gouvernement n'est plus uniquement une remise de la taxe de vente, puisqu'elle comprend un versement direct de \$85 aux citoyens québécois?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà eu l'occasion de dire que cette mesure a été conçue en vue de venir en aide aux citoyens des provinces où il existe une taxe de vente. J'ai dit dès le départ que ce n'était pas le cas de l'Alberta. J'en ai discuté avec les représentants de l'Alberta au moins dix jours avant la présentation du budget, le jour même de cette présentation et plus tard encore, avec le ministre des Finances. Cette proposition s'applique aux provinces moins chanceuses que l'Alberta, où les citoyens doivent payer une taxe de vente.

**M. Towers:** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Finances. Il a dit hier à la Chambre qu'il avait fait la même offre au Québec qu'à toutes les autres provinces. Comme ce n'est pas ainsi que des députés de son propre parti et bien d'autres personnes renseignées voient cette mesure, envisagera-t-il d'offrir des versements directs et inconditionnels à tous les contribuables des autres provinces pour dissiper toute impression d'un statut particulier accordé au Québec?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, cette offre, nous l'avons faite aux autres provinces par voie des mesures budgétaires sur lesquelles nous devons nous prononcer et qui font l'objet du bill dont nous serons saisis cet après-midi. Nous avons réduit de \$100 l'impôt fédéral des contribuables des autres provinces et les gouvernements provinciaux, quant à eux, ont augmenté leurs impôts d'une somme correspondante. Or, c'est exactement la même offre que nous faisons au Québec.

**M. Towers:** Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question supplémentaire à poser. Comme le ministre des Finances n'accorde pas de statut particulier à l'Alberta et que le gouvernement fait preuve de souplesse a posteriori par cette proposition de crédit pour la taxe de vente, le ministre est-il disposé à convoquer sur-le-champ une réunion de ses homologues provinciaux afin d'approfondir les propositions qu'ils lui ont faites lors des prétendues consultations pré-budgétaires qu'il a eues avec eux?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, j'ai rencontré les ministres des Finances à deux reprises depuis ma nomination et une autre réunion est prévue pour le mois de juillet. Je pense avoir pris une initiative très nouvelle et très utile en consultant les ministres des Finances de toutes les provinces.